

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Le Conseil municipal de la Commune de BERNEUIL (Haute-Vienne) s'est réuni à la Mairie, le 5 juin 2026, à vingt heures, sous la présidence de M. Jean-Michel DACKOW, Maire, selon la convocation par décret n°2026-301 du 21 avril 2026.

Présents : Jean-Michel DACKOW, Cédric DELAIRAT, Céline TALON, Nicolas MASSON, Stéphane CHALIVAT, Julie DOS SANTOS, Sandra PESCHET, Pierre MARIE-AGNES Lidwine MAINGRET

Absents : Cindy GUILLARD, Ludovic BOOS excusés

Sandra PESCHET a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Elections sénatoriales : désignation des délégués

2026/39-1 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE (- 1 000 HAB.)

Présents : Jean-Michel DACKOW, Cédric DELAIRAT, Céline TALON, Stéphane CHALIVAT, Nicolas MASSON, Julie DOS SANTOS, Sandra PESCHET, Pierre MARIE-AGNES, Lidwine MAINGRET

Nombre de conseillers en exercice	11	Votants :	9		
Présents :	9				

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

1) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Stéphane CHALIVAT
- Cédric DELAIRAT
- Pierre MARIE-AGNES
- Lidwine MAINGRET

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

2) Élection du délégué

La candidature enregistrée :
Cédric DELAIRAT

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- M DELAIRAT Cédric : 9 voix

M. Cédric DELAIRAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

3) élection des trois suppléants

Les candidatures sont enregistrées : Nicolas MASSON, Stéphane CHALIVAT, Jean-Michel DACKOW
il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Jean-Michel DACKOW 9 voix

- Stéphane CHALIVAT 9 voix

- Nicolas MASSON 9 voix

M. DACKOW ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. CHALIVAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. MASSON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

L'ordre des suppléants est déterminé par l'ancienneté de leur élection, par le nombre de voix obtenues lors d'un même tour de scrutin et en cas d'égalité des voix, par l'âge, le plus âgé étant ordonné en premier.

Les suppléants sont donc classés ainsi :

- Jean-Michel DACKOW 9 voix

- Stéphane CHALIVAT 9 voix

- Nicolas MASSON 9 voix

Le premier adjoint part emmener l'enveloppe des résultats à la sous-préfecture.

Il revient pour la suite de la séance à 20h40, sous la présidence de M. Jean-Michel DACKOW, Maire, selon la convocation en date du 20 mai 2026 pour le reste de l'ordre du jour.

Suite de l'ordre du jour :

2. Désignation des membres de la CCID Commission Communale des Impôts Directs
3. Création de poste : agent de maîtrise au 01/08/2026
4. Instauration de la Taxe sur la vacance des locaux d'habitation au 1/1/2027
5. Taux de la Taxe sur la vacance des locaux d'habitation TVLH
6. DM1 : décision modificative n° 1 : régularisation d'écritures suite au transfert de la compétence assainissement à la CCHLEM
7. Retrait des délibérations 2026/23-3 et 2026/24-4 portant sur la désignation de délégués

QUESTIONS DIVERSES

Information du conseil municipal des décisions du maire

DIF Droit Individuel à la Formation des élus : proposition de formation

Approbation du procès-verbal de la précédente séance.

2026/40-2 PROPOSITION DE COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR CONSTITUER LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Présents : Jean-Michel DACKOW, Cédric DELAIRAT, Céline TALON, Stéphane CHALIVAT, Nicolas MASSON, Julie DOS SANTOS, Sandra PESCHET, Pierre MARIE-AGNES, Lidwine MAINGRET

Nombre de conseillers en exercice	11	Votants :	9	Pour :	9
Présents :	9	Exprimés	9	Contre :	0

Vu l'article 1650-1 du code général des impôts,

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de proposer à la Direction Régionale des Finances Publiques du Limousin, selon les instructions reçues par circulaire en date du 30/03/2026, une liste des Commissaires titulaires et suppléants (12) en nombre double de ceux qui seront désignés par les dits services, pour constituer la nouvelle commission communale des impôts directs.

Sur cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- | | |
|------------------------|----------------------------|
| 1. VAUZELLE Gérard | 13. CREQUIT Marie |
| 2. CHALIVAT Gérard | 14. DERLON Franck CFE |
| 3. DINCQ Martine | 15. FOUCHER Lydie |
| 4. GUILLARD Cindy | 16. IDIER Jacques |
| 5. DOS SANTOS Julie | 17. LEBRAUD Monique TH |
| 6. MASSON Nicolas | 18. MAURIEGE Sylvain |
| 7. GUITTET Jean-Yves | 19. MONGIN Isabelle |
| 8. DESBORDES Joël | 20. LABETOULE Bernard TH |
| 9. DARTHOU Michel | 21. BESSAGUET Sébastien TH |
| 10. LACOUX Michel | 22. ZERBIB Arnaud CFE |
| 11. RENAULT Hélène CFE | 23. SOETENS Raymond TH |
| 12. BLECHER Christian | 24. AIME Jean-Bernard CFE |

2026/41-3 CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE AU 01/08/2026

Présents : Jean-Michel DACKOW, Cédric DELAIRAT, Céline TALON, Stéphane CHALIVAT, Nicolas MASSON, Julie DOS SANTOS, Sandra PESCHET, Pierre MARIE-AGNES, Lidwine MAINGRET

Nombre de conseillers en exercice	11	Votants :	9	Pour :	9
Présents :	9	Exprimés	9	Contre :	0

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément aux l'articles L. 313-1 à L 314-4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial compétent.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- la catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (... / 35èmes).

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 05/02/2026 ;

Considérant que dans le cadre de la promotion interne, un agent nommé sur un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe va être inscrit sur la liste d'aptitude d'agent de maîtrise en juillet prochain, car il n'y a pas de quota sur ce grade et l'agent remplit les conditions requises, Afin de pouvoir nommer cet agent sur ce grade, le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet.

Le Maire propose à l'assemblée :

- la création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet,
- l'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : entretien du bourg, des espaces verts, suivi des engins et matériels, entretien des bâtiments,
- la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.
- la modification du tableau des emplois à compter du 01 août 2026,

Filière	Grades	Libellé du poste	Cat ég ori e	Effectifs Budgétaires	Effectifs pourvus	Durée hebdomadaire	Fondement/ statut
Administrative	Attaché territorial	Secrétaire générale de mairie	A	1	1	35h	Titulaire
Technique	Agent de maîtrise	Cantonnier	C	1	1	35h	Titulaire
	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	Cantonnier	C	1	1	35h	Titulaire
	Adjoint technique territorial	Cantonnier	C	1	1	35h	Titulaire
	Adjoint technique territorial	Cantinière/ Agent de service polyvalent en milieu rural	C	1	1	27/35 ^{ème}	Titulaire
	Adjoint technique territorial	Agent de ménage/de service polyvalent en milieu rural	C	1	1	21 /35 ^{ème}	Titulaire

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, DECIDE de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des agents de maîtrise, à temps complet.

Monsieur le Maire est chargé de nommer l'agent affecté à ce poste.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé sont inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents

La présente délibération prendra effet à compter du 01 août 2026.

2026/42-4 DECISION MODIFICATIVE N°1

Présents : Jean-Michel DACKOW, Cédric DELAIRAT, Céline TALON, Stéphane CHALIVAT, Nicolas MASSON, Julie DOS SANTOS, Sandra PESCHET, Pierre MARIE-AGNES, Lidwine MAINGRET

Nombre de conseillers en exercice	11	Votants :	9	Pour :	9
Présents :	9	Exprimés	9	Contre :	0

Afin d'apurer les comptes 16871 et 27638, qui ont été nécessaires au transfert de la compétence assainissement, il est nécessaire de réaliser la décision modificative suivante

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES		DEPENSES	RECETTES
			16871	5211.92	
			27638		5211.92
TOTAL	0	0		5211.92	5211.92

ADOPTÉE à l'unanimité.

2026/43-5 RETRAIT DE DEUX DELIBERATIONS

Présents : Jean-Michel DACKOW, Cédric DELAIRAT, Céline TALON, Stéphane CHALIVAT, Nicolas MASSON, Julie DOS SANTOS, Sandra PESCHET, Pierre MARIE-AGNES, Lidwine MAINGRET

Nombre de conseillers en exercice	11	Votants :	9	Pour :	9
Présents :	9	Exprimés	9	Contre :	0

La préfecture demande à ce que les délibérations n°2026/23-3 et 2026/24-4 du 26 mars 2026 concernant la désignation de délégués au SIDEPA et au SMABGA soient retirées. C'est dorénavant à la CCHELM de désigner les délégués à ces instances, car elle se substitue aux communes membres. La commune a seulement été sollicitée afin de proposer des candidats.

Après en avoir délibéré et conformément à la demande préfectorale, le conseil municipal décide de retirer les délibérations n°2026/23-3 et 2026/24-4 du 26 mars 2026.

Les deux délibérations concernant la taxe sur la vacance des locaux d'habitation sont remises à un prochain conseil, en effet, le décret concernant les zones tendues n'est pas encore paru.

QUESTIONS DIVERSES

Il est porté à la connaissance du conseil municipal qu'un don de 5.90 a été fait à la commune et accepté par décision du maire du 27/04/2026.

Une information sur le droit à la formation des élus est faite, avec notamment l'existence de « mon compte formation élu ».

La CCHLEM a demandé des propositions de nom pour la CCID, Julie DOS SANTOS est volontaire.

SNCF : don de ballast si une demande officielle avec les endroits d'utilisation (chemins ruraux, notamment) sont précisés.

Le préfet demande à ce qu'un correspondant Pandémie et un correspondant incendie et secours soient nommés. Lidwine MAINGRET est volontaire pour les deux postes.

ACCA : est évoquée la possibilité de créer un local pour l'ACCA avec des containers sur la parcelle AB 60. Les modalités sont encore à définir.

Le maire présente les projets de travaux de la CCHLEM : résidence étudiante pour 6 médecins en formation au Dorat, rénovation du siège de la CHHLEM rue Chanzy à Bellac, piscine nordique à Bellac.

La séance est levée à 22h40.

CLOTURE DE SEANCE

Rappel des membres présents : Jean-Michel DACKOW, Cédric DELAIRAT, Céline TALON, Nicolas MASSON, Stéphane CHALIVAT, Julie DOS SANTOS, Sandra PESCHET, Pierre MARIE-AGNES, Lidwine MAINGRET

Absent : Ludovic BOOS, Cindy GUILLARD (excusés)

5 délibérations ont été prises

2026/39-1 ELECTIONS DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTION MAJORITAIRE

2026/40-2 PROPOSITION DE COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR CONSTITUER LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

2026/41-3 CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE AU 01/08/2026

2026/42-4 DECISION MODIFICATIVE N°1

2026/43-5 RETRAIT DE DEUX DELIBERATIONS

La secrétaire de séance
Sandra PESCHET

le Président de séance
Jean-Michel DACKOW